

**6 avenue de l'Olivetto  
06000 NICE**

**☎ 04.93.53.17.00**

**📧 04.93.53.17.18**

**direction-medico-social@psp-actes.org**

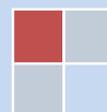
**RAPPORT D'ACTIVITÉ  
DU 01/04/2016 AU 31/12/2016**



**C.A.D.A.**

**CENTRE D'ACCUEIL  
POUR DEMANDEURS D'ASILE  
- LES VALLEES -**

**85 bd Virgile Barel  
06300 NICE**



En 2016 la Fondation du Patronage Saint-Pierre/ACTES devient la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre - ACTES, pour développer une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs.

Néanmoins, son action se poursuit en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

En 2016, afin de rendre plus lisible ses interventions, unir les efforts et ressources dans le but d'amener la meilleure offre de service aux personnes accompagnées, ces 3 secteurs d'activité continuent d'évoluer :

- **le secteur accompagnement social et médico-social** rassemble désormais outre les 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions et de la précarité associée aux maladies invalidantes, le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles, Actes Jeunes, la Halte de nuit. Un nouveau service Migrants est créé pour accompagner la demande d'asile sur le moyen et haut pays. Ce secteur compte 100 salariés, dispose d'un budget de 8 millions d'euros.
- **Création du secteur accès à l'emploi** pour affirmer l'intérêt que porte la Fondation à l'accès à l'autonomie par l'activité. Il regroupe, un atelier d'adaptation à la vie active (AAVA) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directes offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD, Flash emploi pour les nouveaux entrants dans le RSA ainsi que le centre de pré-orientation pour définir un nouveau projet professionnel pour des personnes en situation de handicap, l'auto-école sociale..... Ce secteur compte 70 salariés, dispose d'un budget de 4 millions d'euros.
- **le secteur enfance famille**, qui regroupe de manière stable divers établissements de la protection de l'enfance (Maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs/es, Accueil Educatif à Domicile, accompagnement à la parentalité, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc) étoffé par un nouveau service de placement à domicile et un lieu ressource pour enfants déscolarisés, apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis en collaboration avec leur famille. Ce secteur compte 90 salariés, dispose d'un budget de 6 millions d'euros.

La cellule projets créée en 2013 pour accompagner et stimuler l'innovation sociale de manière transversale, poursuit son fonctionnement comme unité « recherche et développement » de la Fondation, afin de susciter l'émergence d'initiatives variées.

Depuis sa création, elle a bénéficié de 270 000 euros de fonds privés au service de projets comme l'épicerie solidaire, l'aménagement d'un terrain de sport, l'acquisition de véhicules et d'outillage, le financement du fonctionnement de la Ressourcerie, ...

Les orientations de la Fondation pour 2017 sont :

- développer l'accès au numérique aussi bien dans les pratiques professionnelles que pour favoriser l'autonomie des personnes accompagnées
- accroître le développement du pouvoir d'agir pour faire de l'utilisateur un acteur de son rétablissement
- accompagner l'émergence d'une nouvelle identité managériale afin de tendre vers un système de gestion des ressources humaines moins hiérarchisé, permettant encore plus de participation de l'ensemble des salariés

## 1 - INTRODUCTION

L'année 2016 a été marquée par la création du Service Migrants de la Fondation de Nice PSP-ACTES ; service dont la mission principale est la prise en charge globale des demandeurs d'asile et/ou des bénéficiaires de la protection internationale.

La globalité de la prise en charge des demandeurs d'asile est particulièrement importante, notamment au vu des nombreux facteurs de vulnérabilité spécifiques à ce public :

- Traumas physiques et psychologiques liés aux persécutions et au parcours d'exil.
- Problèmes de santé dus à des pathologies contractées dans le pays d'origine et/ou sur le parcours d'exil.
- Situation administrative précaire : pas le droit au travail, incertitudes sur la durée et la finalité de la procédure.
- Niveau de ressources très faible : en moyenne, 500 €/mois pour une famille de 4 personnes.
- Isolement très important : barrière de la langue (non francophones), fort isolement géographique.

Les familles accueillies au sein du Service Migrants sont, pour la grande majorité, hébergées dans des communes du haut et moyen pays (cf. carte des Alpes-Maritimes ci-dessous).

Les activités mises en œuvre au sein du Service Migrants sont les suivantes : mise à disposition d'un hébergement, soutien dans les démarches administratives et juridiques, accompagnement social, mise en place d'actions d'insertion.

Avec l'ouverture du Service Migrants, l'année 2016 a également été marquée par l'obtention d'un agrément pour ouvrir un Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) d'une capacité de 150 places. L'ouverture de ces places s'est faite de façon rétroactive et à compter du mois d'avril 2016.

Ces 150 places en diffus sont venues compléter des actions et/ou dispositifs existants au sein du Service Migrants : 175 places d'Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile (HUDA), 100 places sur l'Accueil Temporaire au Service de l'Asile (AT-SA) et 15 places dédiées aux migrants au sein du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).



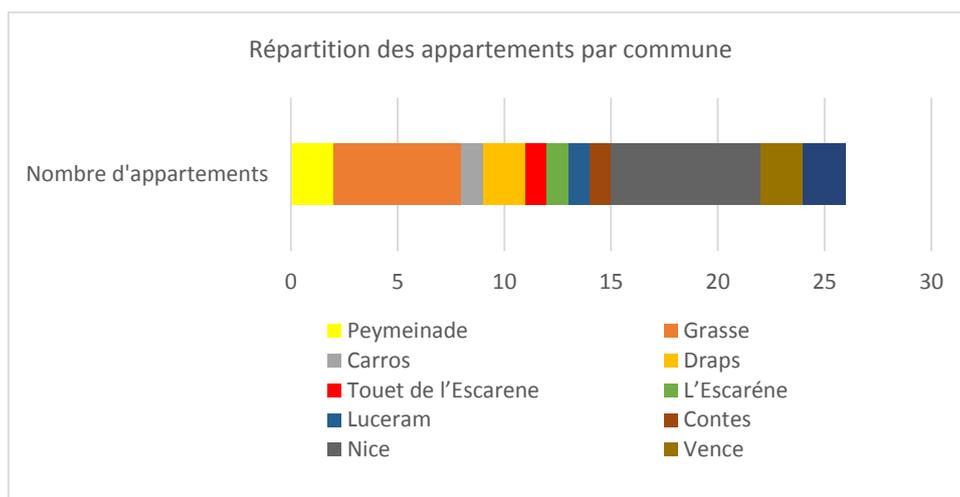
Figure 1: Répartition des places par communes et dispositifs

## 2 - BILAN DES ACTIVITÉS MENÉES EN 2016

Entre avril et décembre 2016, les moyens se sont principalement concentrés sur l'ouverture de 150 places de CADA en diffus dans les communes du haut et moyen pays.

Parmi les principales activités mises en œuvre durant l'année passée, notons notamment :

- ✓ La prise de contact et/ou consolidation de nos relations avec les municipalités au sein des communes d'interventions : Peymeinade, Grasse, Carros, Draps, Touët de l'Escarene, L'Escarene, Luceram, Contes, Nice, Vence et Breil sur Roya.



- ✓ La captation et aménagement de 26 appartements, incluant 25 baux privés et 1 bail social. Il est à noter que les appartements captés pour le CADA sont de taille moyenne, à savoir : 7 P1, 9 P2, 9 P3 et 1 P4.
- ✓ Le recrutement des travailleurs sociojuridiques en charge de l'accompagnement global.
- ✓ L'accueil et l'accompagnement des 150 personnes prises en charge dans l'établissement.

En ce qui concerne plus spécifiquement les usagers pris en charge au sein du CADA en 2016, il semble pertinent de mettre l'accent sur les éléments suivants :

- Un total de 158 personnes accueillies - représentant 47 familles et incluant :
  - 55 % adultes et 45% enfants
  - 53 % femmes et 47% hommes
  - 83 % des personnes originaires du Caucase/des Balkans
- Un total de 12 personnes sorties - représentant 4 familles et incluant :
  - 3 personnes vers des dispositifs d'insertion de droit commun (CHRS, CPH, ...)
  - 9 personnes vers des solutions individuelles (famille, communauté, départ non signalé, abandon)

L'état de l'occupation au 31/12/2016 était de 97 % avec un nombre de journées, réalisées depuis le début de l'année jusqu'à fin décembre, à 12859. Les taux d'indus réfugiés et déboutés se sont maintenus en deçà des seuils nationaux et départementaux ; ces indicateurs de gestion sont très satisfaisants et devront être maintenus à niveau pour l'année 2017.